



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maintien d'un hôpital de soins urgents à Juvisy-sur-Orge

Question orale n° 416

Texte de la question

M. Robin Reda alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'ampleur de la désertification médicale constatée au quotidien dans le département de l'Essonne. Depuis plusieurs années, un projet de fusion des hôpitaux du Nord-Essonne, par la création d'un établissement de santé unique à horizon 2024 sur le site du Plateau de Saclay est étudié par le comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO). Au mépris de la réalité du désert médical pourtant reconnue par la dernière cartographie de l'ARS, notamment pour les villes de Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons et Savigny-sur-Orge placées en zones d'intervention prioritaire, ce projet prévoit la fermeture des sites hospitaliers de Longjumeau, Orsay et Juvisy-sur-Orge dès 2021. À force de nombreuses années de sous-investissements, l'hôpital de Juvisy-sur-Orge souffre d'une vétusté évidente. Malgré cela, les urgences de cet hôpital enregistrent 30 000 passages chaque année, chiffre en constante augmentation du fait de la croissance démographique. La fréquentation du seul service d'urgence fait de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge le centre névralgique de l'offre locale de santé. Proche de la gare RER de Juvisy-sur-Orge, première gare de banlieue avec ses 70 000 voyageurs par jour et de l'aéroport d'Orly, l'hôpital de Juvisy-sur-Orge est un équipement de premier recours absolument incontournable. Aussi, il rappelle le risque grave que présenterait la mise à l'arrêt total de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge pour la santé des habitants. Pour ces raisons, il souhaite savoir si elle confirme l'engagement du Gouvernement de ne fermer aucun hôpital de proximité, en maintenant durablement un hôpital de soins urgents à Juvisy-sur-Orge.

Texte de la réponse

HÔPITAL DE JUVISY-SUR-ORGE

M. le président. La parole est à M. Robin Reda, pour exposer sa question, n° 416, relative à l'hôpital de Juvisy-sur-Orge.

M. Robin Reda. Madame la secrétaire d'État, je serai plus nuancé sur cette question des hôpitaux de proximité dans le Nord Essonne. Vous n'êtes pas sans savoir que l'Île-de-France est le premier désert médical français : une commune sur deux hors Paris n'a pas de médecin généraliste, et 4 millions de Franciliens n'arrivent pas à trouver de médecin traitant.

Dans l'Essonne, 43 % des communes sont classées « zone d'intervention prioritaire » au titre de l'offre de soins par l'Agence régionale de santé – ARS. Ce chiffre illustre l'ampleur de la désertification médicale, y compris dans des milieux urbains et périurbains proches de la capitale. Plusieurs communes de ma circonscription – Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons, Savigny-sur-Orge – sont dans cette zone géographique prioritaire, quand d'autres se situent en zone de veille.

Depuis plusieurs années, le comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins – COPERMO – étudie un projet de fusion des hôpitaux du Nord Essonne, par la création d'un établissement de santé unique sur le site du plateau de Saclay, à horizon 2024, et avec des financements encore pour partie

incertains. Au mépris de la réalité du désert médical pourtant reconnue par l'ARS elle-même, ce projet prévoit la fermeture des sites hospitaliers de Longjumeau, Orsay et Juvisy-sur-Orge dès 2021.

Après de nombreuses années de sous-investissement, les hôpitaux de Juvisy, de Longjumeau, d'Orsay souffrent d'une vétusté évidente. Malgré cela, les urgences de Juvisy par exemple enregistrent 30 000 passages chaque année, chiffre en constante augmentation du fait de la croissance démographique de ce secteur. La fréquentation du seul service d'urgence fait de l'hôpital de Juvisy le centre névralgique de notre offre locale de santé : proche de la gare RER, qui voit passer 70 000 voyageurs par jour, et de l'aéroport d'Orly, c'est un équipement de premier recours absolument incontournable.

Le Gouvernement appelle de ses vœux l'ouverture d'un hôpital du futur sur le plateau de Saclay, et c'est probablement une bonne nouvelle pour le département de l'Essonne. Mais cette modernité ne sera réservée qu'à quelques-uns : depuis Juvisy, il faut parfois près d'une heure pour rejoindre le plateau de Saclay.

C'est pourquoi il est de mon devoir de parlementaire, soutenu par tous les maires de ma circonscription et par de nombreux élus du Nord Essonne, de vous rappeler le risque grave que présenterait la mise à l'arrêt total de l'hôpital de Juvisy pour la santé des habitants. Je dénonce aussi le chantage – il n'y a pas d'autre terme – dont sont victimes les élus de Juvisy, sommés de livrer l'ancien site hospitalier aux promoteurs afin de financer un nouvel hôpital sur le plateau de Saclay où les habitants de leur bassin de vie n'iront jamais.

Je refuse que les habitants de ma ville demeurent les otages de décisions comptables, arbitraires et déconnectées des réalités quotidiennes. Il est urgent de retrouver le chemin du dialogue, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec l'ARS et la direction de l'hôpital.

Mme la ministre de la santé déclarait au mois d'août dernier sur France Info qu'il n'y aurait aucune fermeture d'hôpital de proximité. Pouvez-vous, madame la secrétaire d'État, expliciter cette affirmation ? S'il n'y a pas de « mythe autour des fermetures des services d'urgences », comme l'affirmait la ministre, pouvez-vous nous confirmer aujourd'hui l'engagement du Gouvernement à maintenir durablement un hôpital à Juvisy-sur-Orge ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, je connais votre investissement pour garantir le meilleur accès aux soins possible dans votre circonscription. Sachez que vos préoccupations sont partagées par le Gouvernement et que nous mettons tout en œuvre pour résoudre les difficultés rencontrées par nombre de nos concitoyens.

Le 18 septembre dernier, le Président de la République a présenté un programme ambitieux pour transformer notre système de santé. Parmi les cinquante-quatre mesures qui ont été détaillées, plusieurs visent à agir sur les inégalités territoriales d'accès aux soins, comme la suppression du *numerus clausus* ou la création de 400 postes de médecins généralistes et de 4 000 postes d'assistants médicaux, spécialement dans les zones où l'accès aux soins est difficile.

Le plan « Ma santé 2022 » prévoit également la mise en place de communautés professionnelles territoriales de santé et de permanences de médecins dans les hôpitaux de proximité, afin de contribuer à un équilibre plus stable entre le milieu rural et le milieu urbain.

En ce qui concerne la situation des sites de Longjumeau, Orsay et Juvisy, je tiens à réitérer l'engagement pris à la suite de l'avis du COPERMO, en juin dernier, et en raison même des problèmes de vétusté que vous évoquiez, de financer à hauteur de 215 millions d'euros la construction d'ici à 2024 d'un hôpital d'une nouvelle génération sur le plateau de Saclay, déjà évoqué en réponse à Mme Rixain. Il sera accessible en moins de trente minutes par tout transport sanitaire, et trois centres de consultations et de soins urgents – CCSU – seront ouverts à Longjumeau, Sainte-Geneviève-des-Bois et Juvisy, ce qui permettra d'apporter une réponse adaptée aux besoins des habitants.

Ces centres, véritables centres de soins de proximité, permettront de prendre en charge l'urgence non vitale, jusqu'à 35 000 passages par an ; ils proposeront également une offre étendue de consultations programmées de médecine générale et spécialisée ainsi qu'un plateau technique avancé.

M. le président. La parole est à M. Robin Reda.

M. Robin Reda. Les élus locaux et les médecins des communautés professionnelles du territoire n'ont pas attendu le Gouvernement pour ouvrir des structures comme les maisons pluriprofessionnelles de santé, par exemple.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. C'est très bien !

M. Robin Reda. Ce que nous attendons du Gouvernement, c'est qu'il nous aide à disposer de structures publiques adaptées et à l'avant-garde de la médecine de pointe pour l'ensemble des patients de l'Essonne.

Données clés

Auteur : [M. Robin Reda](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 416

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2018](#)

Réponse publiée le : 28 novembre 2018, page 12782

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 novembre 2018](#)